

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil municipal

SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2022

Délibération n° 2022_80

Convocation du 5 décembre 2022

Thème : PERSONNEL

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Objet : Tableau des effectifs
au 1^{er} janvier 2023

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 25

L'an deux mil vingt-deux et le douze du mois de décembre, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude LAGRANGE, Maire.

Sont présents : M. LAGRANGE, Mme PERRIN, M. FOURRIER, Mme SEVIN, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, M. PICHARD, M. GRAS, Mme GILLOT, M. DE ABREU, M. PAQUAUX, Mme DOUHARD, M. JATOCHA, M. LABAUNE, M. TREUILLET, M. LOCTIN, Mme MAES, Mme PRIET, M. ANDRÉ.

Sont excusés : Mme RICHARD-PERROT
Mme CARNOT qui a donné pouvoir à M. DE ABREU
M. WACKENHEIM qui a donné pouvoir à M. DEFACHELLE
Mme ZARÉBA qui a donné pouvoir à Mme GRANDO
Mme FRÈRE qui a donné pouvoir à Mme PRIET
Mme BRUNEL
M. MARTIN qui a donné pouvoir à Mme PERRIN
Mme ROUSSEAU qui a donné pouvoir à M. LAGRANGE

Secrétaire de séance : Monsieur Thomas FOURRIER

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR : JC LAGRANGE

Le rapporteur informe le conseil de la nécessité de modifier le tableau des effectifs à la date du 1er janvier 2023 selon les modalités suivantes :

Secteur administratif

- 1 grade de rédacteur territorial TC pourvu
- 3 grades d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe TC supprimés
- 1 grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe TNC (27h) supprimé
- 1 grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe TC supprimé
- 1 grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe TNC (27h) supprimé

Secteur technique

- 1 grade de technicien principal de 1^{ère} classe TC est supprimé
- 1 grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe TNC (29H) est supprimé
- 1 grade d'adjoint technique territorial TNC (28H) est créé et non pourvu
- 1 grade d'adjoint technique territorial TNC (28H) est non pourvu
- 1 grade d'adjoint technique territorial TNC (16H) est supprimé

Secteur social

- 1 grade d'assistant socio-éducatif TC est pourvu
- 1 grade de conseiller territorial socio-éducatif TC est supprimé
- 1 grade d'auxiliaire de puériculture classe normale TC est supprimé

Secteur culturel

- 1 grade d'assistant d'enseignement artistique TNC (3.75h) est pourvu
- 1 grade d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe TC est supprimé

Secteur Police Municipale

- 1 grade de gardien-brigadier TC est supprimé

Contrats PEC :

- 1 poste 20h supprimé
- 1 poste 35 h créé et pourvu

Agents recenseurs : 9 postes créés

GRADE OU EMPLOI	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES		EFFECTIFS POURVUS	
		TC	TNC	TC	TNC
SECTEUR ADMINISTRATIF					
D.G.S.	A	1		1	
Attaché Principal	A	1		0	
Rédacteur Ppal 1 ^{ère} classe	B	2		2	
Rédacteur	B	2		2	
Adjt administratif Ppal 1 ^{ère} classe	C	5	0	4	0
Adjt administratif Ppal 2 ^{ème} classe	C	1	0	1	0
Adjoint administratif	C	3	2	1	1
SECTEUR TECHNIQUE					
Ingénieur	A	1		1	
Technicien	B	1		1	
Agent de maîtrise principal	C	1		1	
Adjoint technique Ppal 1 ^{ère} classe	C	6		6	
Adjoint technique Ppal 2 ^{ème} classe	C	6	7	6	7
Adjoint technique	C	5	11	5	7
SECTEUR SOCIAL					
Assistant socio-éducatif cl. Ex.	A	2		1	
Assistant socio-éducatif	A	1		1	
Educatrice jeunes enfants	A	3		3	
Aux. puériculture classe supérieure	B	3		3	
Aux. puériculture classe normale	B	1		1	
ATSEM Ppal 1 ^{ère} classe	C	1	1	1	1
Agent Social Ppal 1 ^{ère} classe	C		1		1
Assistante maternelle	C	5		3	

SECTEUR SPORTIF					
Educateur APS Ppal 1 ^{ère} classe	B	1		1	
Educateur APS Ppal 2 ^{ème} classe	B	1		1	
SECTEUR CULTUREL					
Assistant Enseignement Artistique	B		10		8
Adjoint du patrimoine Ppal 2 ^{ème} cl	C	1		1	
SECTEUR ANIMATION					
Animateur	B	1		0	
Adjoint d'animation Ppal 1 ^{ère} classe	C	2		2	
Adjoint d'animation	C		3		3
SECTEUR POLICE MUNICIPALE					
Brigadier-chef principal	C	1		1	
AUTRES EMPLOIS					
	EFFECTIFS BUDGETAIRES		EFFECTIFS POURVUS		
	TC	TNC	TC	TNC	
Collaborateur de cabinet Tps complet	1		1		
Contrat Unique d'Insertion-P.E.C 35h	1		1		
Contrat Unique d'Insertion-P.E.C 20h		2		2	
Agents recenseurs		9			

Détail des temps non complet :

- Adjoint administratif 2 dt 1 à 27/35^{ème} + 1 à 30/35^{ème}
- Adjoint technique Ppal 2^{ème} classe 7 dt 2 à 20/35^{ème} + 1 à 29/35^{ème}
+ 3 à 30/35^{ème} + 1 à 32.5/35^{ème}
- Adjoint technique 11 dt 1 à 17.5/35^{ème} + 2 à 18/35^{ème} + 1 à 19/35^{ème}
+ 1 à 23.5/35^{ème} + 3 à 28/35^{ème} + 1 à 29/35^{ème}
+ 1 à 30/35^{ème} + 1 à 31.5/35^{ème}
- ATSEM Ppal 1^{ère} classe 1 à 32/35^{ème}
- Agent Social Ppal 1^{ère} classe 1 à 30/35^{ème}
- Assistant Ens. Artistique 10 dt 4 à 2/20^{ème} + 1 à 3.75/20^{ème}
+ 2 à 4/20^{ème} + 1 à 5/20^{ème}
+ 1 à 7.5/20^{ème} + 1 à 14/20^{ème}
- Adjoint d'animation 3 dt 1 à 29/35^{ème} + 1 à 30/35^{ème} + 1 à 30.5/35^{ème}

Sur proposition du rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 25 voix POUR,

- Approuve le tableau des effectifs tel que proposé ci-dessus applicable au 1^{er} janvier 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,


Jean-Claude LAGRANGE.



Le secrétaire de séance,


Thomas FOURRIER.

